

## Les critères à prendre en compte lorsque vous achetez vos pellets !

### Introduction :

L'équipe BADGER pellets se rend compte de la difficulté, toujours plus grande, pour les consommateurs de pellets, de s'y retrouver lors de l'achat de leur combustible. En effet, de très nombreuses marques, importées ou locales, ont envahi nos magasins, grandes surfaces, stations essence... avec de très grandes différences de prix, et de qualité !

**Au-delà de mettre en avant son produit plutôt qu'un autre, nous souhaitons à travers ce communiqué vous aider à vous faire votre propre opinion, en disposant des bons critères de choix, et en évitant de vous baser sur de fausses idées reçues...**

### La couleur du pellet n'a pas d'importance !



Quelle que soit la matière première, le producteur veille à garantir des caractéristiques **constantes et standardisées** des pellets de bois. Le paramétrage de l'unité de production permet le respect des normes européennes (EN14961-2) et de l'Arrêté Royal en vigueur. **Les granulés normalisés sont donc (ou doivent être) de qualité stable et homogène.**

Toutefois, de légères différences peuvent subsister. Par conséquent, **lors d'un changement de fournisseur, des réglages doivent parfois être réalisés sur les appareils.** Depuis novembre 2010, un Arrêté royal détermine quelles sont les caractéristiques que les granulés de bois doivent respecter pour pouvoir être commercialisés sur le territoire belge. De plus, des labels de qualité existent pour les pellets (taille, humidité, taux de cendres, composition chimique, durabilité) comme DIN plus, EN plus,...

**La couleur n'est en aucun cas un indicateur de qualité ou de rendement énergétique! Celle-ci varie en fonction des essences qui composent les pellets et de l'augmentation de température lors de la compression.**

**Privilégiez un producteur qui dispose de sa propre matière première. Celui-ci pourra en effet optimiser ses réglages en fonction des caractéristiques du bois utilisé (essence, granulométrie,...) et garantir plus facilement une constance de sa qualité (et donc une constance de la combustion et des réglages de votre appareil !).**

### Se méfier des prix déifiant toute concurrence :



Sans contrôle, les pellets peuvent être de qualité variable car le bois peut être densifié avec plus ou moins de soin à partir de matières premières parfois très variables. **Il est donc important de considérer la qualité du produit lors de la comparaison de prix entre les différents fournisseurs et de privilégier celle-ci pour éviter les pannes.**

La mise en œuvre de l'Arrêté Royal Belge et des labels de qualité (DIN plus, EN plus,...) assurent aux consommateurs l'acquisition d'un produit fiable. Le prix des pellets dépend aussi du type de conditionnement choisi, de la quantité achetée et des coûts de transport.

De manière générale, **il faut se méfier des prix déifiant toute concurrence, des sacs sans aucun renseignement imprimé. Les sacs arborant un label de qualité doivent être accompagnés du numéro d'enregistrement**

*(pouvant être vérifié sur le site Internet du certificateur – exemple : site DINCERTCO.de pour la certification DIN plus). Il faut aussi éviter les sacs dans lesquels les pellets sont déjà désagrégés. Privilégier un pellet local vous donnera plus de garantie sur la traçabilité du produit. Vérifiez également si le pellet est conforme à l'Arrêté Royal Belge du 5 avril 2011 (obligatoirement noté sur le sac).*

## **Pellets locaux ou importés ? Une question d'éthique et de traçabilité !**

Une étude d'analyse du cycle de vie de pellets locaux par rapport aux pellets d'importation a été réalisée en France par le FCBA (Institut technologique Forêts cellulose bois construction ameublement). Résultat : **2X plus d'émissions pour les pellets importés.**

Sans citer de nom, nous pouvons vous dire que de nombreux pellets, vendus en Belgique, portant "parfois" des adresses de production belges, et que vous trouverez notamment en grandes surfaces, sont importés des pays de l'Est, des USA ou du CANADA. Pire, nous avons aujourd'hui échos de producteurs important leurs sciures (matière première pour la production)!!! Celle-ci étant 7 fois plus volumineuse que les pellets... Imaginez l'impact du transport...

*Choisir le local, c'est encourager des producteurs qui travaillent avec un personnel et une matière première bois locale et qui produisent leur pellets dans votre région. Privilégiez des pellets fabriqués sur un site intégré, avec une énergie verte autoproduite. Nous pensons qu'ils faut s'insurger contre les producteurs belges et étrangers qui semblent prêts, pour gagner 1 euro, à faire le tour de la terre avec des matières premières "sensées" être renouvelables....*

D'autre part, et en cas de problème, vous aurez une bien meilleure traçabilité et un bien meilleur retour du producteur local... Pensez-vous qu'un producteur polonais, ou américain vous répondra en cas de pépin ?

## **Conditionnement, livraison et stockage en toute sécurité !**

Les pellets sont généralement conditionnés en sacs de 15KG (attention aux sacs de 14KG !) et livrés par palette. Ils peuvent également être livrés en BIG BAGS ou par camion souffleur dans des pellets BOX de 500 kg à 1 tonne ou en silo de plusieurs tonnes.

**Une chose à retenir : Le prix au kg sera plus faible si la quantité achetée est importante. Les pellets étant très secs et absorbants, il est important de les stocker à l'abri de l'humidité.**

**➔ A CE PROPOS, PAS DE PROBLEME AVEC LE SAC PAPIER ?!**



Les sacs de pellets sont en plastique, parfois en papier (exemple : BADGER pellets). Certains fournisseurs choisissent en effet le papier pour aller au bout de leur philosophie renouvelable (sac papier recyclable et recyclé). De nombreux utilisateurs se posent cependant la question du maintien de la qualité dans ce type de packaging. Sachez que le combustible pellets ne s'altère pas avec le temps (il ne « périment » pas).

Celui-ci ne se détériore que lorsque qu'il est en contact avec l'eau liquide ! Il faut donc, que ce soit en sac papier ou plastique, **stocker vos pellets à l'abri de l'humidité !**

Notez par ailleurs que les sacs en plastique sont micro-perforés, et souvent stockés par mégarde à l'extérieur en pensant justement que ce packaging est plus sûr (au contraire du sac papier qui est stocké avec plus d'attention par les fabricants et distributeurs).

**Conclusion : Même si cela vous paraît paradoxal, faites donc d'avantages attention avec le sac plastique, choisi par le fabricant non pas pour le confort du consommateur, mais pour son prix inférieur !**

**Ps : BADGER Pellets a des retours très positifs des utilisateurs de sacs papier qui utilisent leurs sacs, une fois vides, pour se rendre au parc à conteneurs (-> papier-carton)!**

Enfin, ne négligez pas l'importance d'un bon service de livraison. Les pellets en vrac doivent être livrés par des camions souffleurs agréés par la métrologie et soufflant à basse pression afin de ne pas endommager le pellet. Votre objectif : bénéficiez chez vous de la même qualité qu'à la sortie de l'usine !



**Bien choisir et entretenir son appareil de chauffage !**



***Bien entendu, au-delà des critères de choix des pellets que vous aurez achetés, il est fondamental de le brûler dans un appareil performant, bien réglé et bien entretenu !***

**CHALEUREUSEMENT. L'équipe BADGER Pellets**